



PRÉFET D'ILLE- ET-VILAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rennes, le 09 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PIC DE FROID

Renforcement des mesures pour faire face à l'épisode de grand froid du début de semaine

Face à la vague de froid, l'État en Ille-et-Vilaine a mobilisé, depuis ce dimanche 7 janvier 2024, l'ensemble des associations et acteurs en charge de la veille sociale pour le doublement des maraudes organisées sur les territoires de Rennes, Saint-Malo et Fougères. Plus d'une centaine de personnes a été rencontrée chaque jour par les opérateurs associatifs, qui ont pu informer, accompagner et orienter les personnes vulnérables. Des distributions alimentaires et vestimentaires complémentaires ont aussi été mises en place.

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine a renforcé les mesures d'accompagnement et de prise en charge, afin de protéger les plus publics les plus vulnérables. Ainsi, il s'agit de permettre un maintien de toutes les personnes dans les accueils de nuit et centres d'hébergement et mettre à l'abri des ménages vulnérables, signalés au 115, par l'État et ses partenaires.

L'épisode de baisse des températures annoncé conduit les services de l'État à renforcer les moyens d'action auprès des personnes à la rue :

- l'extension 24/24 des horaires des accueils de nuit
- la suspension des rotations en hébergement d'urgence pour les ménages
- la mobilisation exceptionnelle de nouvelles nuitées hôtelières

Le Préfet rappelle que toute personne en détresse peut appeler le 115, service gratuit et accessible en mode 24/24. Les personnes ayant connaissance de situations critiques sont aussi invitées à le faire, afin de signaler toute détresse aux services compétents.

Pour toute information, vous pouvez également consulter le site suivant :

<http://www.dispositifs-siao35.fr/procedure.html#1>